

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Plate-forme-revendicative-des.html>

Plate forme revendicative des Groupes de légitime défense

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: dimanche 10 avril 2011

Description:

La contribution des patriotes au combat pour la préservation de l'Etat républicain algérien, à la sécurité des personnes et des biens s'est exprimée sur tout le territoire national. C'est parce que nous portons réellement notre Algérie dans notre coeur et par fidélité au serment donné à nos martyrs, que cette mobilisation s'est faite dans une totale abnégation, jusqu'au sacrifice suprême.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

La contribution des patriotes au combat pour la préservation de l'Etat républicain algérien, à la sécurité des personnes et des biens s'est exprimée sur tout le territoire national. C'est parce que nous portons réellement notre Algérie dans notre coeur et par fidélité au serment donné à nos martyrs, que cette mobilisation s'est faite dans une totale abnégation, jusqu'au sacrifice suprême.

La politique de réconciliation nationale s'est faite dans le déni de ces sacrifices et des attentes des patriotes algériens. La tendance a été plutôt à leur marginalisation et à la négation de leurs droits. Cette injustice doit être réparée !

1.- Un statut particulier doit être élaboré en concertation avec les représentants des patriotes, dûment mandatés lors d'un processus démocratique et transparent, statut qui doit :

- assurer la reconnaissance de l'État algérien et de la Nation des sacrifices consentis par les patriotes (distinction de l'Ordre de la résistance patriotique) ;
- définir et faire respecter les droits, matériels et moraux, des patriotes et les inscrire dans un cadre réglementaire ;

2.- Examiner, de manière **juste** et **humaine**, et au cas par cas, la situation des éléments qui ont été radiés et agir pour leur réinsertion professionnelle (réintégration dans leur ancienne entreprise quand cela est possible) ou garantir une indemnisation juste et équitable, en préservant leur honneur.

3.- assurer un avenir pour les effectifs en activités par une titularisation et une stabilité dans l'emploi.

4.- garantir aux ayants droits des patriotes décédés (mort naturelle) une pension qui doit être, au minimum, égale au SMIG.

5.- assurer une prise en charge médicale - avec couverture de tous les frais occasionnés- pour les patriotes atteints de maladies chroniques.

6.- assurer une célérité dans le traitement des dossiers de retraite des patriotes ouvrant droit avec des taux de bonification avantageux et l'ouverture d'un « guichet » spécifique aux patriotes pour le traitement rapide des demandes.

7.- assurer une protection sociale efficace et réactive pour la prise en charge des soins médicaux pour les patriotes et leurs ayants droit, y compris leur hospitalisation par les hôpitaux publics, y compris les hôpitaux militaires.

8.- réévaluation des pensions attribuées aux blessés et aux ayants droit des patriotes décédés (martyrs du devoir national).

GLOIRE A NOS MARTYRS ! VIVE L'ALGERIE !